



PREFET DE L'HERAULT

AVIS DE REPRISE D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE

à la Déclaration d'Intérêt Général au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement concernant le programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau du secteur des Verdisses sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM)

Le Préfet de l'Hérault informe le public que l'arrêté n° 2020-I-716 du 16 juin 2020 porte reprise de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général valant déclaration au titre de la législation sur l'eau initialement prescrite du lundi 24 février 2020 à 8h30 au vendredi 27 mars 2020 à 17h00 sur les communes d'Agde et de Vias, et suspendue le 20 mars 2020 par arrêté 2020-I-357 du 17 mars 2020.

L'enquête publique qui s'est précédemment tenue du 24 février au 20 mars est reprise à compter **du lundi 6 juillet 2020 9h jusqu'au jeudi 16 juillet 2020 12h**, selon les modalités figurant à l'avis d'ouverture d'enquête publique.

M. Michel Fremolle, commissaire enquêteur, recevra le public lors de sa permanence du 16 juillet 2020 de 9h à 12h en mairie d'Agde.